



**Conseil municipal du 16 mai 2023 à 20h30
Salle du conseil Chavagnac**

COMPTE RENDU ET DÉCISIONS

Membres présents : 15
Membres excusés: 4
Procurations : 2

Présents : TAVET Alain, MARTY Annie, VEDRENNE Alain, BOUQUIER Cyril, FRERE Christophe, CHANQUOI Jean-Marie, SERRE Jean-Claude, LAFORGUE Catherine, MONTENERO Anne-Sophie, LAVAL Jean-Claude, LAGRANDCOURT Sylvie, GARGAUD Stéphane, THIRRION Kristel, ROUSSEL Corinne, LAVAL Cécile

Excusées: TOCHEPORT Michel, SELVES Céline, VILLEMUR Nadège, BERRIER Aurélie

Mme MARTY Annie a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

1- :Devis Travaux Ecole:

Pour rappel, au départ du projet, un lancement d'appel d'offres a été réalisé courant sur 2 mois. Tous les artisans de la commune ont été rappelé 1 mois avant la fin de cet appel d'offres. Concernant la deuxième tranche des travaux, pour le ravalement de la façade côté cour et le jointement des murs, et suite à la réception de deux devis, il s'avère que l'entreprise REYNAL est la mieux placée avec un montant de 37000,00€ HT. Les travaux débiteront le lundi de la sortie des classes pour se terminer autour du 10 août. Prévoir d'hydrofuger la façade ainsi qu'effectuer les points du pignon de la garderie côté de l'Impasse Tras Les Garennes (voir avec l'entreprise REYNAL).

Subventions accordées pour la deuxième tranche des travaux de l'école :

- Département : 39000,00€ (aide pour les joints et crépi, pompe à chaleur, huisseries, panneaux solaires sur toiture intérieure cour
- État : 61000,00€
- Autre aide de l'État (DETR): 13000,00€ (cour, jeux et mobilier)

2- Acceptation du don de Mme MERET :

Mme MERET, domiciliée à Terrasson, connaissance de Monsieur le Maire, s'est pris d'amitié depuis des années pour la commune de Grèzes en lui apportant à plusieurs reprises une aide financière lors de divers investissements. Ancienne institutrice, elle a souhaité nous aider au financement de la structure de jeux installée dans notre cour d'école avec une participation de 4000,00€. Elle souhaite que cette nouvelle cour soit un peu plus colorée qu'à présent, nous réfléchissons aux supports que nous pourrions installer pour la colorer. Le conseil municipal accepte ce don.

3- Achat Terrains:

L'achat des terrains appartenant à Mme RABIER est en cours de finalisation sous forme d'acte administratif (parcelles 117 B 1112, 1113 et 117 A 496).

Une réflexion est en cours pour un éventuel accès au niveau du parking de la Tour en prévision de l'installation future d'un assainissement collectif.

4- Contrat agent polyvalent en milieu rural:

Le contrat de Jonathan DETHOREY n'ayant pas été renouvelé et arrivant à son terme au 29 mai 2023, et suite au dernier compte rendu annonçant la vacance de l'emploi, Monsieur Luis ABREU habitant de la commune s'est présenté à la mairie afin de poser sa candidature. Après entretien et après décision du Conseil municipal, il débutera son contrat à durée déterminée le 19 juin prochain pour 25h/semaine annualisées avec période d'essai d'un mois.

Cyril BOUQUIER et Alain VEDRENNE seront les référents au niveau des Espaces Verts et Christophe FRERE au niveau de la Voirie.

Pour rappel, toutes les demandes de travaux relatives aux missions de l'employé communal venant des associations, de l'école ou des administrés devront passer impérativement par la mairie. Cette dernière étant la seule responsable de celui-ci, elle priorisera ses interventions.

5- Demande de revalorisation du loyer pour local La Croix:

Monsieur et Mme DELMON, propriétaires de ce local, (dépôt matériel communal + local chasseurs et associations) demandent la revalorisation du loyer à compter du 1^{er} juillet 2023 par la hausse légale de 3,5 % en versement mensuel.

Le Conseil municipal accepte cette demande.

6-Divers:

-Subventions accordées pour les travaux au Centre des Médecines Naturelles:

*Département : 9000,00€ (aide pour l'accessibilité, pompe à chaleur, huisseries)

*État : 12000,00€

- Le coût du loyer de la cabine de Télémédecine sera pris en charge par la Communauté de Communes à hauteur de 50 %

- Nids de frelons : Nous sommes dans l'attente de la décision concernant une éventuelle prise en charge partielle de la destruction des nids de frelons par la Communauté de Communes en complément de celle de la mairie.

-Bâches incendie :

*une bâche de 60m³ sera posée Route des Mésanges

*une autre au Bost de 120m³, qui protégera également le hameau de Sagournat

Les devis sont en cours pour demander une subvention à la Communauté de Communes.

-École :

Quelques inscriptions supplémentaires sont en cours pour la rentrée scolaire 2023-2024.

-Sivos :

Une journée Sport en famille financée par le SIVOS est organisée par les commissions jeunesse des communes des Coteaux Périgourdin et de Ladornac le dimanche 11 juin 2023 au Stade des Minières à Ladornac. Les réservations sont souhaitées au 06.25.35.72.20. Informations sur Intramuros, flyers distribués dans le cahier de correspondance des enfants scolarisés sur le RPI et affichage en Mairies.

-Monsieur le Maire indique que le projet de bâtiment photovoltaïque est toujours à l'étude au lieu dit Le Bost (ancienne carrière). Un bâtiment de 60m de long par 18m de large pourrait être mis en place sans aucun frais pour la commune. Une délibération de principe a été prise pour pouvoir élaborer un bail emphytéotique qui sera proposé lors du prochain conseil municipal.

-Monsieur VEDRENNE Alain demande en fin de réunion de noter dans ce compte rendu les phrases suivantes:

« Merci aux élus de mesurer leur parole le lendemain des conseils municipaux. Les commentaires qui sont faits par certains ne donnent pas une bonne image du conseil municipal »

« Alain VEDRENNE informe Monsieur Alain TAVET que son poste de 1^{er} adjoint ne lui permet pas de l'insulter à plusieurs reprises lors d'une réunion d'élus »